ROUBAIX

UN ROUBAISIEN

au STALAG III D., M. FERNAND AERTS (le deuxième à droite).

MERCREDI 2 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui: sainte Aurélie; demain: saint François Xavier.
Soleil: 8 h. 35, 16 h. 53.
Lune: nouvelle le 5.
Sapeurs-pompiers: N° d'appel 303 33.
C. d'épargne: 9 à 11 h. et 14 à 16 h.
Consultation de nourrissons: de 16 à 17 h. au local de la Goutte de lait.
Goutte de lait: de 11 à 12 h.

Augmentation

Il ne s'agit pas d'augmentation du coût de la vie ou des traitements... mais de la durée des jours.

Car, alors que nous sommes au seuil de l'hiver, un coup d'œil sur les éphémérides nous informe que les jours diminueront de vingt-trois minutes le matin au cours de ce mois, mais que, le soir, s'ils se raccourcirons d'abord de trois minutes, ils s'allongeront ensuite de neuf minutes.

Allons ! il y a du bon, même si le pire n'est pas encore intervenu.

L'hiver, d'ailleurs, semble ne se décider qu'à regret.

Qu'il hésite, grands dieux, qu'il tergiverse, qu'il tarde encore !...

Pour une fois, disons même que mieux vaudrait jamais que tard...

L'BOURLEUX.

ROUBAIX-STYLO, 58, rue Lannoy. 29594

Nos braves

Nous apprenons avec plaisir que M. Raymond Miquet, domicilié, 52 rue d'Oran, à Wattrelos, directeur à « La Lainière », vient de se voir attribuer la croix de guerre 1939-1940 avec une citation à l'ordre de l'armée particulièrement élogieuse.

M. Miquet était en 1939, capitaine de réserve au 38me Bataillon de chars d'assaut, formation du 509me régiment de Maubeuge. Officier plein d'allant, il se fit remarquer maintes fois, pendant la campagne, pour son cran et sa valeur.

Il fut d'ailleurs grièvement blessé. Fait prisonnier puis, rapatrié comme blessé M. Raymond Miquet se dépense depuis, sans compter, au sein de « La Famille du prisonnier, de Roubaix, où il est mandataire pour le quartier du Hutin.

— Un de nos concitoyens, M. Eugène Van Cappelen, gardien de la paix, domicilié 22, rue Leverrier, cité Bernard, s'est vu, lui aussi, décerner la croix de guerre 1939-1940. Caporal-chef au 2me génie, compagnie motos 197/1, M. Van Cappelen, qui appartenait à la classe 1934, avait obtenu une belle citation à l'ordre du régiment.

Nous présentons à ces deux braves nos vives félicitations.

La Saint-Eloi

La messe solennelle de la Saint-Eloi sera célébrée en l'église Saint-Martin, le lundi 7 décembre, à 9 h. 30, pour la prospérité spirituelle et temporelle des patrons et ouvriers appartenant aux divers corps d'état placés sous le patronage de saint Eloi. L'allocution sera prononcée par M. l'abbé Langlais.

M. Perment, organiste, exécutera à l'orgue, la messe de Fauchet, tandis que la chorale paroissiale fera entendre le « Forgeron harmonieux » de Haendel et la « Cantate à Saint Eloi » de Roscor.

A propos du ravitaillement en oignons

Le groupement des détaillants en fruits et légumes nous prie d'informer le public qu'il n'est pas responsable de la non-distribution des oignons et qu'il fait tout ce qui lui est possible pour donner toutes satisfactions aux consommateurs en intervenant auprès des services compétents.

La Saint-Nicolas des petits malades de l'hôpital

Le comité de l'Œuvre des convalescents a décidé de procéder comme de coutume à une distribution de mitas, jouets, friandises, etc., aux enfants en traitement à l'hôpital « La Fraternité » à l'occasion de la Saint-Nicolas. Cette distribution aura lieu samedi 5, à 15 h.

Les commandes de charbon

SECTEUR n° 1, au *Foyer d'éducation ouvrière*, 178, rue Jules-Guesde :
Jeudi 3 décembre, matin : rues Dampierre, Marceau, Desaix ; *après-midi :* rue Delessalle, boulev. Beaupaire, Kellerman, Valenciennes, quai du Sartel.
Vendredi 4, matin : rue Jules-Guesde (207 à 425 et 166 à 388) ; *après-midi :* rues Victor-Delannoy, Babylone, Saint-Amand.
Samedi 5, matin : rues Marie-Buisine, Copernic, Réaumur, Leune ; *après-midi :* rues Paul-Bert, Cas.-Perrier, Guisot, Lafayette, Fléchier, Condé.

SECTEUR n° 4, à l'*ancienne école communale*, angle des rues du Bois et des Fabricants :
Jeudi 3 décembre, matin : boulevard de Metz ; *après-midi :* rue Daubenton.
Vendredi 4, matin : rues Olivier-de-Serres, Beaus-Mesure, Recollets ; *après-midi :* rues Voltaire, Labruyère.
Samedi 5, matin : rues de Flandres, Saint-Joseph ; *après-midi :* rues Dombasle, Saint-Laurent, Delattre, Ph.-Lebon, Coustal, Drouot.

SECTEUR n° 7, à l'*ancienne école communale*, rue des Fabricants :
Jeudi 3 décembre, matin : rues d'Italie, Solférino, Florence, Ouest ; *après-midi :* rue de Mouvaux.
Vendredi 4, matin : rues du Luxembourg, Carpeaux, Boucher-de-Perthes, Béthune ; *après-midi :* rues du Danemark, Cicéron, Bourseiet, Mackellerie, Lens, Favreuil, Saint-Omer, Bully-Grenay.

DEUX AUTOMOBILISTES ENTRENT EN COLLISION, BOULEVARD DE MULHOUSE. — Lundi, vers 11 h. 45, un accident s'est produit à l'angle du boulevard de Mulhouse et de la rue Pierre-de-Roubaix. A cet endroit une automobile pilotée par M. Jean Legore, 20 ans 41, rue de Bourbonnais, à Nantes (Loire-Inférieure), qui roulait boulevard de Mulhouse vers le boulevard de Reims, est entrée en collision avec un camion appartenant à M. Georges Baert, garagiste, 342, rue des Longues-Haies et conduit par M. Guillaume Claeys, 37 ans, 58, rue Hoche. Ce camion roulait rue Pierre-de-Roubaix, vers le boulevard Gambetta. Le choc fut assez violent mais, fort heureusement, tout se borna à des dégâts de part et d'autre.

Me Gelliard, huissier, a dressé un constat de l'accident.

LA POLICE continue de sévir contre les transports illicites de marchandises contingentées. Lundi, de nombreuses personnes ont été appréhendées et gratifiées d'un procès-verbal. Parmi ces procès-verbaux, signalons huit contraventions pour un total de 23 kilos 950 de beurre, deux pour 11 kilos 800 de lard, deux pour 9 kilos 250 de viande de bœuf, une pour 15 kilos de fromage, une autre pour 10 kilos de petits pois et une dernière pour 14 kilos de haricots. Bien entendu, toute cette marchandise a été saisie et remise au ravitaillement général.

UN BEBÉ TOMBE DE SON BERCEAU ET SE BLESSE. — Dans la matinée de lundi, la petite Yvonne Cabry âgée de 2 ans, et dont les parents habitent 25, rue Jean-Macé, se pencha si fort, hors de son berceau, qu'elle perdit l'équilibre... et tomba sur le sol, se blessant assez sérieusement à la figure.

M. le docteur Masure releva une plaie profonde à la lèvre supérieure. Bien que la blessure ne paraisse pas grave, le praticien a préféré faire admettre la petite blessée à l'hôpital, ceci en raison de son tout jeune âge.

AU SYNDICAT L'UNION DE LA MÉTALLURGIE. — Les adhérents accidentés du travail ayant obtenu au moins 20 % d'incapacité sont priés de passer au siège les mercredi, jeudi et samedi, de 16 à 18 h. 30, pour signer leur demande de rajustement. Se munir d'un acte de naissance sur papier libre délivré sans frais par la mairie. Les veuves, d'un certificat de non remariage.

LE TROTTOIR AUX PIETONS. — Un procès-verbal a été rédigé à la charge d'un cycliste, M. Jean-Jacques Pollet, 8, rue du Manège, qui roulait à vélo sur un trottoir.

CHORALE L'EPEULOISE. — Mercredi, à 19 h., répétition générale au café Ménard, 145, rue de l'Industrie. La commission fait un pressant appel à tous ses amis pour qu'ils viennent renforcer les choristes, en vue de la très prochaine audition de Sainte-Cécile.

CERCLE SYMPHONIQUE de l'UNION DES MUTILÉS. — Répétition générale jeudi 3, à 18 h. 45, au foyer, rue de l'Espérance. Réunion en vue du repas de Sainte-Cécile.

CLUB SYMPHONIQUE de L'EPEULE. — Mercredi à 19 h., répétition générale pour les auditions de Sainte-Cécile des dimanches 20 et 27 décembre. Présence indispensable pour les violons.

SOCIÉTÉ CHORALE DE NOTRE-DAME. — Mercredi 2, à 18 h., répétition générale, audition du 6 décembre.

ACADÉMIE DES SPORTS. — Ce mardi de 17 à 20 h., entraînement pour ceux qui boxent dimanche à Roubaix et leçons aux élèves.

Pour vous, Mesdames..
LŒTITIA
Fourrures
60, rue de la Vigne, 60, ROUBAIX
29140

CROIX

LES INSCRIPTIONS POUR LE RESTAURANT POPULAIRE seront reçues au local même de cette nouvelle organisation, salle des Amicales, dans le parc de la mairie (entrée à droite) dès mercredi matin et se poursuivront jeudi et vendredi. Les participants aux repas du restaurant populaire, qui fonctionnera à partir du lundi 7, devront payer une semaine d'avance, soit 60 fr. pour les repas à consommer sur place, soit 36 fr. pour les repas à emporter. Se présenter avec la carte de ravitaillement, remettre en même temps (repas à 60 fr.) les tickets de viande de la semaine correspondante; il y aura trois repas avec viande.

L'administration municipale compte que les inscriptions seront reçues le plus tôt possible; aucune ration ne sera servie aux personnes non inscrites.

UNE ROUE DE VELO DISPARAIT. — Samedi soir, M. Herman, demeurant en appartement, 119, rue Courbet, avait déposé sa bicyclette dans le vestibule de cet immeuble. Vers 20 h., il descendit dans l'intention de réparer sa machine et constata qu'on lui avait volé une roue.

AUX FAMILLES DES PRISONNIERS DE L'UNION MUTUELLE CROISIENNE. — La comité de l'Union mutuelle croisienne procédera prochainement à l'envoi d'un colis aux sociétaires prisonniers de guerre. Cet envoi sera le quatrième depuis Noël 1940 et le 7e depuis que ses sociétaires ont qu'ils leurs foyers pour répondre à l'ordre de mobilisation.

Les familles sont invitées à remettre au secrétaire général, 75, avenue Salengro, une étiquette-adresse le plus tôt possible, le colis devant partir dès que les expéditions seront de nouveau autorisées.

La réunion générale de décembre aura lieu le dimanche 13, à 15 h., au café Saint-Pierre, place de la Liberté. Au programme: continuation des tournois de boules et de cartes, changement des feuillets annuels de présence.

ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Le secrétariat de « La Famille » sera fermé du 26 au 31 décembre, 15, rue Corneille. Toutefois, il y aura permanence le matin de Noël, de 9 à 11 h. Les feuilles de maladie pourront être déposées comme d'habitude dans la boîte aux lettres. A la reprise de l'ouverture du secrétariat, au mois de janvier, les heures de permanence seront fixées le mercredi, de 18 à 19 h et le samedi, de 13 à 17 h.

CONSULTATIONS PRENATALES gratuites à la maternité, 5, avenue Delory jeudi 3, de 14 à 17 h.

SOUPES POPULAIRES. — Paiement pour la semaine prochaine, jeudi 3, de 9 à 11 h., au guichet 4 de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE MODERNE ouverte tous les jeudis, de 16 h. 30 à 17 h. 30, rue J.-Jaurès, 14. Les abonnés qui disposent de leur temps sont priés de se présenter ce jour-là pour décongestionner la permanence du dimanche.

UNION DES MUTILES EX-RÉFORMÉS. — Une réunion extraordinaire se tiendra dimanche 6, à 15 h. 30, chez M. Wardavoir, rue des Ogiers. Des questions importantes sont portées à l'ordre du jour et nécessitent la présence de tous les membres de la commission.

LE NOEL DES ORPHELINS DE LA GUERRE 1939-40. — L'administration municipale a l'intention de donner, à l'occasion de Noël, certains avantages aux orphelins de cette guerre. Ceux-ci sont invités à se faire inscrire à la mairie, guichet no 2 (bureau militaire). Les inscriptions seront reçues tous les jours de cette semaine. L'intention de l'administration est d'associer les veuves de guerre 1939-40, à cette marque de sympathie.

REMISE DES TICKETS AUX RETARDATAIRES, jeudi 3, de 15 à 16 h., dans le vestibule de la mairie, rez-de-chaussée. Se munir de la carte de ravitaillement.

WASQUEHAL

Deux représentations théâtrales au profit des prisonniers et de leurs familles

La Symphonie de Wasquehal organise, avec la collaboration active des prisonniers libérés et le concours du Cercle dramatique, une représentation théâtrale qui se déroulera le dimanche 6 décembre, en la salle des fêtes du Calvaire, rue de Roubaix, au cours de laquelle sera interprétée « Notre-Dame de la Mouise ». Ces représentations de bienfaisance seront encadrées d'intermèdes variés.

Les billets d'entrée sont mis en vente dès ce jour par les prisonniers libérés, qui sont priés de se présenter ce mardi, à 19 h. à la Maison du prisonnier, place Gambetta, et samedi prochain, à 18 h., au siège des prisonniers, rue Rosa-Bonheur, au Calvaire, pour recevoir toutes instructions utiles.

Les commandes de charbon

SECTEUR n° 4, aux *Bains-douches*, rue des Villas, le 4 *décembre* : rue Louise-Michel, écluse Gallien, rue Denis-Papin, rue P.-Lafargue, imp. Dekeyzelare, Diderot, Vert-Pré, écluse Grimonpont, imp. Pétrole, Tiberghien, Bas-Fond (1 et 3), imp. du Tries, rue Jean-Jaurès, cité Motte, rue des Villas, imp. Lavoisier, rue du Molinel (2 à 22 et 11), place Gambetta, écluse du Tries, rues de Croix, H.-Carette, fort Chabrol, chem. du Halage des Serres, rue Pasteur.

SECTEUR n° 5, à la *salle des fêtes* du Capreau, le 5 *décembre* : rue de Roubaix, chem. de la Planche-au-Ries, rues d'en Ecoles, Turgot, Coli, Guynemer, cité Laborieuse, rue Voltaire, cité Union, rues Guilbaut, Abbé-Lemire, du Pont, Christophe-Colomb (de la rue Michel au pont du Tries), cité de l'Avenir, rues A.-Ribot, Cortes, Nadaud, avenue Clemenceau.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Des séances publiques, gratuites et obligatoires auront lieu jeudi 3: pour le Centre, à l'ancienne école maternelle, place Gambetta, de 8 h. 30 à 9 h. pour les enfants de 0 à 1 an; de 9 h à 9 h. 30 pour les enfants de 10 à 11 ans et à 9 h. 30 pour les personnes de 20 à 21 ans et celles non assujetties désirant se faire revacciner.

LA FAMILLE DU PRISONNIER. — Permanence mercredi, de 18 à 19 h., au Centre social, place Gambetta.

LA SAINTE-CECILE A LA MAITRISE. — Ce mardi à 19 h. 30, répétition générale à l'église.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS mercredi 2, au bureau de postes, rue Ferrer, de 9 h. à midi, pour les nos 1 à 700 et de 14 à 17 h. pour les nos 701 à la fin.

18 plantes, formule unique

Les 18 plantes du Thé des Familles représentent une formule unique et combien célèbre ! Dans le Thé des Familles, l'artichaut, le boldo et la réglisse soignent le foie ; la verveine, la mélisse, la coriandre et la menthe activent l'estomac ; l'anis, le cassis, le frêne, le sureau et la bourdaine régularisent l'intestin. Six autres plantes sont diurétiques, calmantes et aromatiques. La grande boîte 8 fr. chez votre pharmacien. 29366

WATTRELOS

VÊTEMENTS. — Depuis le 1er novembre, la durée de validité des bons d'achat de vêtements est réduite à un mois. Tout bon renouvelé donne lieu à réimputation sur les contingents mis à la disposition de la commune. En conséquence, les consommateurs sont invités à rechercher les articles dont ils ont besoin avant de solliciter un bon d'achat. Les bons non utilisés un mois après leur délivrance seront considérés comme ne répondant pas à un besoin réel et ne seront pas renouvelés. Les demandes de bons d'achat sont à déposer au service de ravitaillement (10e guichet), avant le 10 de chaque mois. Aucune demande ne sera acceptée après cette date, sauf pour cas spéciaux (deuils, mariages, demandes faites pour des prisonniers)

LES COMMANDES DE CHARBON. — A la liste des rues du décrivir n° 1 que nous avons publiée dimanche, il convient d'ajouter après la rue de Boulogne, l'impasse Lefebvre, la rangée du Petit-Château et la rue de Boulogne prolongée.

LES ÉTRANGERS titulaires d'une carte d'identité valable jusqu'au 31 décembre, doivent en solliciter le renouvellement dans le plus bref délai.

Pièces à fournir: livret de famille, carte d'identité périmée, 5 photos de profil droit de date récente, tête découverte, oreille dégagée; un papier timbré à 6 fr. En plus pour les salariés un certificat de travail.

Pour les femmes, ce certificat devra être visé par l'Office central du travail, 9 rue Pasteur, à Roubaix.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS, jeudi 3 décembre, à 9 h. 30, à l'école de filles du Touquet et à 14 h 30 à la salle des fêtes du Centre, rue Jean-Jaurès.

AIDE AUX PRISONNIERS. — Un anonyme de Flers a remis 300 fr au trésorier.

TAXES A LA PRODUCTION ET SUR TRANSACTIONS. — Ordre des perceptions: lettres A à G, le 1er décembre; H à M, le 2; N à S, le 3; T à Z, le 4. Bureau ouvert pour les retardataires les 10, 11, 17, 18, 24, 25 et 31, de 8 h 30 à 11 h

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES de la 2e quinzaine de novembre, au bureau de postes. Se munir du certificat d'admission, des coupons remplis et détachés et de 5 fr. de monnaie: mercredi 2, de 9 à 10 h., nos 1 à 100; 10 à 11 h., 101 à 250; 15 à 16 h., 251 à 400 — Jeudi 3: de 9 à 10 h., 401 à 550; 14 à 15 h., 551 à 700; 15 à 16 h., 701 à 850. — Vendredi 4: de 9 à 10 h. 851 à 1000; 14 à 15 h., 1001 à 1150; 15 à 16 h., 1151 à 1300. — Samedi 5: de 9 à 10 h., 1301 à 1450; 14 à 15 h., 1451 à 1600; 15 à 16 h., 1601 à 1750. — Lundi 7: de 9 à 10 h., 1751 à 1900; 14 à 15 h., 1901 à 2050; 15 à 16 h., 2051 à 2200 — Mardi 8: de 9 à 10 h., 2201 à 2350; 14 à 15 h., 2351 à 2500; 15 à 16 h., 2501 à 2650. — Mercredi 9: de 9 à 10 h., 2651 à 2828; 14 à 15 h., 3001 à 3100; 15 à 16 h., 3101 à 3250. — Jeudi 10: de 9 à 10 h., 3251 à 3500; 14 à 15 h., 3501 à 3800; 15 à 16 h., 3801 à la fin et retardataires.

AVIS AUX SYNDIQUÉS LIBRES. — Il est rappelé aux syndiqués libres que la permanence habituelle se tiendra vendredi 4 à la Maison des Syndicats libres, 36, rue Saint-Joseph, de 17 h. 30 à 18 h. 30 où tous les renseignements d'ordre professionnel pourront leur être fournis.

CHORALE SAINT-MACLOU. — Mercredi à 19 h., répétition pour les dames et basses, au cercle Saint-Joseph.

LANNOY

M. Paul Bont est nommé juge de paix honoraire

Par arrêté en date du 31 novembre 1942, M. Paul Bont, ancien suppléant au juge de paix du canton de Lannoy, est nommé juge de paix honoraire.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Au patronage Saint-Augustin

Le dimanche 13 décembre, à 16 h. 30, au patronage Saint-Augustin, la troupe Henri Delenne présentera son succès « Au carrefour du bonheur », avec le concours de Mlles Delille, Suzy Rendal, MM. Gola, A. D'Haen, etc...

Location ouverte au presbytère, rue des Ecoles et chez M. Herbaux, rue de Tournai. Il est prudent de louer.

COMMERÇANTS, AFFICHEZ VOS PRIX. — La brigade économique a dressé plusieurs procès-verbaux à des commerçants qui avaient omis d'afficher le prix de leurs marchandises. Il s'agit de M. Bénoni Leplat, 61 ans, casquetier, 3, rue Pasteur; de Mme Hélène Cousin, 31 ans, marchande de légumes, rue des Trois-Frères-Rémy.

LYS

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception mercredi 2, de 9 h. à 10 h. 30, au débit Delplanque ; de 14 à 15 h., au débit Baufe.

HEM

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES, pour la 2e quinzaine de novembre, au bureau de postes :
Mercredi 2, de 8 à 9 h., n° 1 à 100 ; de 9 à 10 h., 101 à 200 ; de 10 à 11 h., 201 à 300 ; de 14 à 15 h., 301 à 400 ; de 15 à 16 h., 401 à 550.
Jeudi 3, de 8 à 9 h., 551 à 650 ; de 9 à 10 h., 651 à la fin.
Les bénéficiaires sont priés de se présenter personnellement, munis de leur certificat de paiement et de monnaie.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception samedi 5, de 9 h. à 9 h. 30, au débit Laurent.

FLERS-LEZ-LILLE

LES LÉGUMES TROP CHERS. — Henri Perus, marchand de légumes ambulant, demeurant 27, rue Emile-Zola, à Hellemmes, s'est vu dresser procès-verbal pour vente de légumes plus chers que la taxe. Pour sa défense, le marchand invoqua avoir été dans l'obligation d'acheter lui-même à un prix supérieur à celui de l'arrêté préfectoral.

TOUFFLERS

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception vendredi 4, de 9 h. à 10 h. 30, au débit Dubrulle.

Il faut sauver notre vignoble en péril

Le manque de cuivre nécessaire à la fabrication du sulfate expose les vignes aux atteintes de redoutables maladies. Un sulfatage insuffisant provoquerait une diminution considérable des récoltes, ce qui causerait à l'ensemble du pays un énorme préjudice.

Nous possédons tous de vieux objets ménagers en métal cuivreux (cuivre, bronze, laiton, maillechort), qu'il s'agisse de casseroles de bassinoires, de chandeliers ou de toutes sortes de garnitures usagées ou démodées. Apportez tous ces objets à la collecte des métaux cuivreux qui commencera sur l'ensemble du territoire le 15 décembre.

En échange de vos objets il vous sera remis des « Bons » pour 1 litre de vin à prendre, immédiatement et gratuitement, chez n'importe quel détaillant en vin, dans la proportion de 1 litre de vin pour 200 grammes de métal cuivreux.

Nous donnerons prochainement tous les renseignements de détail concernant cette collecte. Mais n'attendez pas davantage pour visiter vos greniers ou vos caves, pour inventorier vos placards. Vous trouverez sûrement une foule d'objets que vous avez complètement perdus de vue et qui remplissent les conditions indiquées.

Le sort du vignoble français, un des éléments les plus importants du patrimoine national est entre vos mains.

29666

LEERS

Le renouvellement de la commission de la section locale des familles nombreuses

Les membres de l'ancienne commission de la section des familles nombreuses ayant, pour raison d'âge, manifesté le désir qu'il soit pourvu à leur remplacement, il fut procédé dimanche à 10 h., dans la salle du Cinéma Franco-Italien, rue Joseph-Leroy, à la nomination de la nouvelle commission qui se compose comme suit :

Président : MM. Henri Delescluse ; trésorier : Jules Cardon et Lucien Ruyaschaert ; secrétaire : Octave Delcambre ; secrétaire adjoint : Jean Monnier; membres de la commission : Mmes veuve Coorevits, MM. Joseph Deronne, Jules Pluquet, Léon Liénard, Jules Deryckx ; Herman Deroubaix ; Etienne Puig.

Jeunes et actifs, les membres de cette nouvelle commission sont disposés à apporter tout leur concours au fonctionnement de la section des familles nombreuses, dont ils demanderont le rattachement à l'Union des familles nombreuses de Roubaix et défendront avec un complet désintéressement les intérêts particuliers des membres inscrits.

Soixante-quinze familles font actuellement partie du groupement et les inscriptions se continueront dimanche à la permanence qui se tiendra au débit de tabac Paul Lory, de 10 h à midi. Les familles comptant au moins trois enfants (vivants ou décédés) pourront en faire partie.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception de la taxe mardi 2, de 9 h. à 10 h. 30, au débit Lory.

LA JAMBE FRACTURÉE. — Dans la soirée de samedi, Mme Vermeersch, née Marie-Louise Motte, 36 ans, domiciliée rue Michelet, 4, en retournant à son domicile est tombée par l'obscurité, est tombée lourdement après avoir buté sur une bordure du pavé, et s'est fracturé la jambe droite. Elle a reçu des soins du docteur Lecouffe.

ANNAPPES

LES DEMANDES DE CARTES DE JARDINAGE. — La commission de l'Association des jardins ouvriers d'Annappes nous prie d'informer ses adhérents qu'ils doivent se présenter à la mairie, avant le 5 décembre, munis de la carte de charbon, en vue de retirer une formule de demande de la carte de jardinage.

Cette carte est indispensable pour l'obtention des graines, engrais, plants de pommes de terre et outils de jardinage.

SAILLY

LA DOUANE VEILLE... — Au cours d'une surveillance exercée plaine Wartelle, la brigade de Sailly a donné la chasse à plusieurs individus qui portaient des sacs de blé. Les fraudeurs parvinrent à s'enfuir. Les préposés trouvèrent sur les lieux huit sacs contenant ensemble 320 kilos de céréales. Un procès-verbal de saisie a été rédigé par M. Renaut, receveur au bureau de Touffiers

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception de la taxe vendredi 4, de 14 h. à 14 h. 30, au débit Dobry

Hypertension artérielle, palpitations, troubles cardiaques, anxiété, agitation : tout cela annonce l'artériosclérose ou d'autres graves accidents. Protégez-vous à temps avec TENSOPAN, le premier spécifique de l'Hypertension, à base d'extrait d'Ail et autres substances sédatives, diurétiques et cardiotoniques. Absolument inoffensif, agréable à prendre, Tensopan rétablira rapidement le rythme normal de votre circulation sanguine. Le traitement : 20 fr. 60. Toutes Pharmacies. Notice gratuite sur demande à Labor. L.P.O. (Serv. 870) 48, Av. Victor-Hugo, Paris-16e.
TENSOPAN
Règle la Tension

Concerts et Spectacles

ROUBAIX
CINEMA NOEL
CE SOIR à 7 heures 30
JEUDI à 3 heures et à 7 heures 30
MADEMOISELLE SWING

TOURCOING

MERCREDI 2 DÉCEMBRE :

Hôtel de ville: 9 à 12 h., 14 à 17 h
Caisse d'épargne: 9 h 30 à 11 h. 30, 14 à 16 h.
Bibl. communale: 14 h à 17 h 30.
Bibl. populaire: 9 h. à 11 h. 30.
Consulat belge: 9 h. à 12 h.
Famille du soldat: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 17 h.
M. de la Famille: 9 à 12 et 14 à 18 h
Maison du prisonnier: 15 h. à 19 h.
Police-Secours: service médical de nuit: tél. 450.

La distribution des feuilles de tickets supplémentaires aux futures mamans

La distribution des feuilles de tickets de suppléments pour les futures mamans aura lieu à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, dans l'ordre suivant, sur présentation de la carte spéciale :

Mercredi 2 : de 9 h. à 11 h. 30, cartes numérotées 0 à 200 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, 200 à 350 — *Jeudi 3 :* de 9 h. à 11 h. 30, 350 à 450 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, 450 à 550. — *Vendredi 4 :* de 9 h. à 11 h. 30, 550 à la fin ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, et *samedi 5,* de 9 h à 11 h. 30, retardataires.

Les titres de suppléments relatifs au mois n° seront remis aux intéressées qui et la carte porte l'attestation du praticien qui l'a examinée et légalisée par le maire.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Dimanche vers 20 h 30, un incendie s'est déclaré dans le hangar de la Brasserie Moderne. Les pompiers, alertés, se rendirent en hâte sur les lieux et parvinrent, après une lutte vigoureuse à se rendre maîtres du sinistre

UN VELO VOLE. — Un vélo appartenant à M. Albert Brélandre, demeurant 48, rue du Repos, à Mouscron et déposé contre la façade d'un établissement de la rue de l'Epidème, a été volé lundi soir.

SUR UN BEC. — Un camion piloté par M. Maurice Denys résidant à Menin, 347, rue des Roses, a heurté un réverbère à l'angle des rues Saint-Jacques et du Printemps. Il n'y eut d'autres dégâts que le bris du réverbère.

IL FAUT PAYER. — Les gendarmes ont arrêté Arthur Prouvost, 43 ans, rattacheur, rue Belle-Vue, en vertu d'un extrait de jugement le condamnant à trois mois de prison pour vol. Il a été conduit au parquet de Lille.

COMITÉ D'ACTION ARTISANALE DE TOURCOING ET SES CANTONS. — Permanence mercredi, de 14 à 18 h. à l'annexe provisoire de l'Institut Colbert, 50, rue du Haze, pour renseignements et conseils sur fiscalité, législation, contentieux, établissement du questionnaire de Chambre de métiers, carte d'acheteur, bons-matières etc... On reçoit les adhésions.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE TRAMWAYS POUR MUTILES. — Comme chaque année, le secrétariat du Groupe des Mutilés (U. N. C.) se chargera des formalités à remplir pour le renouvellement des cartes de tramways de ses adhérents. Les mutilés devront déposer au siège, 43, rue du Hase (1er étage), du 1er au 31 décembre, leur carte de priorité (carte rouge) et une photographie. Les cartes qui ne l'auront pas été renouvelées pour le 31 décembre seront considérées comme nulles.

CHORALE MIXE SAINT-JACQUES. — Mercredi, à 19 h., répétition partielle pour les basses; à 19 h. 30, répétition générale, au local habituel; communication importante pour la Sainte-Cécile.

MOUVAUX

Les cantines scolaires ont été inaugurées lundi

A la suite d'une réunion qui s'est tenue à la mairie, en vue de la création de cantines scolaires pour les enfants de Mouvaux, un comité a été constitué, qui comprend : MM. Albert Boudewyn, maire, président ; Paul l'abbé Beddeleem, vicaire, l'inhumation a eu lieu au cimetière de la ville.

BONS D'ALCOOL A BRULER, DE PÉTROLE ET DE SAVON. — Distribution des bons d'alcool à brûler mardi et mercredi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 16 h. à 17 h. 30; celle des bons de pétrole jeudi aux mêmes heures, à la mairie, salle de musique, guichet 3.

Les bons de savon supplémentaire seront distribués au même lieu, vendredi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 16 h. à 17 h. 30; samedi, de 9 h. à 11 h. 30.

SECRETARIAT DES PRISONNIERS. — Permanence hebdomadaire tous les mercredis, de 17 h. 30 à 19 h., 42, rue Jean-Jaurès

COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Mercredi, permanence de 10 h à midi et de 16 à 18 h., r. Gve-Desmettre, 54.

L'ÉBOUAGE. — Mercredi, enlèvement des ordures ménagères dans le secteur du Cimetière.

RONCQ

UN OUVRIER AGRICOLE PILLAIT LE GRENIER A GRAINS D'UNE FERME. — Alphonse Craeynest, 27 ans, ouvrier agricole, 96, sentier de Nart, occupé à la ferme de Mme Legrand-Couvreur, 167, rue de Lille, avait trouvé un moyen d'accroître sensiblement ses gains... en enlevant chaque nuit, ou presque, 10 à 15 kilos de blé qu'il portait à un cabaretier, Maurice Van Loock, 43 ans, 18, rue Pasteur. Il en aurait livré environ 400 kilos pour 2.500 fr. Quant au cafetier, il revendait le blé ainsi acheté à des prix variant de 10 à 12 fr. le kilo. Les gendarmes, mis au courant de ces faits, ouvrirent une enquête, et découvrirent le pot-aux-roses.

Craeynest avoua sans tarder. Mais Van Loock assura qu'il ignorait la provenance plus que douteuse du blé qu'il achetait. Il a néanmoins été arrêté, ainsi que Craeynest, et déféré au parquet.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

Les seizièmes de finale de la Coupe

Voici la liste des matches prévus pour le 13 décembre à 14 h. 30, sur le terrain du club premier nommé :

Zone Nord

Amiens-Palissy; Aubervilliers-Rouen; Amicale-Reims ; ASFFCP-Troyes ; SFCAP-SCO Angers ; Red Star-Marisel ; Guerche-Montreuil ; Havre-Pilcamp ; Quevilly-Gl. St-Denis ; VS Chartrain-Juvisy ; Morlaix-Rennes ; Saint-Nazaire - St-Pierre -de -Nantes ; Vire-Le Mans ; Stade Poitevin-RCF ; AS Saintaise-BEC ; St. Montois ou Andenge-Girondins.

Zone interdite

Sochaux-Belfort ; St. Lorrain-Thillot ; Jarny-Homécourt ; Charleville-FC Cathelen ; Avesnes-ASC Mohon ; Lens-Auby ; Bruay-Drocourt ; O. Marcquois-Auchel ; RC Roubaix-ASC Hellemmes ; AS Bitolse-Tourcoing ; OIC Lillois-Demain ; Arras-Fives ; Orchies-Armentières ; Bully-Valenciennes ; Boulogne-Excelsior (Saint-Omer) ; Dôle-RCF Besançon (6 décembre).

Le championnat du Nord

Voici les derniers résultats de dimanche que l'abondance des matières nous a contraint de reporter.

1re SERIE (GROUPE B)

Wasquehal - Cheminots : 5—2

C'est une grosse erreur tactique qui coûta aux Cheminots cette marque aussi lourde. En effet, les visiteurs s'étaient assuré l'avantage en première mi-temps et deux buts avaient été marqués par leur centre-avant Gayez, tandis que Wasquehal réduisait la marque peu avant la pause.

Par la suite, on ne sait pourquoi, les Cheminots jouèrent la défense, et Wasquehal, qui s'améliora à chaque sortie, en profita pour marquer à quatre reprises.

U.O. Halluin bat U.S. Lezennes par 4 à 1

Le score n'indique pas la physionomie de la partie. Les locaux eurent durant tout le match un avantage écrasant. Mais malchance ou maladresse, ils ne réussirent pas à traduire leur supériorité, manquant des occasions splendides.

Au repos, Halluin menait par 1 à 0. Malgré une occupation territoriale complète de la part des locaux, ce furent les visiteurs qui, sur une échappée, égalisèrent. Le dernier quart d'heure de jeu fut plus efficace et le logique s'affirma, donnant une victoire largement méritée aux Halluinois.

1re SERIE (GROUPE A)

A.S. Tourcoing - Crétinier : 2—2

Les Wattrelosiens s'imposèrent d'entrée et la défense tourcoingeoise fut très à l'ouvrage. A la 2e minute, sur centre de l'ailier droit, le centre-avant marqua un premier but, puis le centre demi reprit un minuter de volée.

A la 30e minute, le centre-avant tourquennois réduisait la marque après avoir pris de vitesse la défense adverse. A la reprise, les Wattrelosiens furent bien près de marquer de nouveau, mais c'est, au contraire les Auteux qui, à la 83e minute, égalisèrent par leur ailier droit qui reprit un centre du demi gauche. A noter que les Tourquennois ratèrent un pénalty

###